

Prendre soin des personnes âgées ? **Une priorité nationale**



Nous sommes jeunes encore, mais avec des parents âgés à charge. Nous sommes à la retraite plus ou moins en forme, ou déjà avec des forces qui déclinent. Nous sommes peut être atteints par une perte d'autonomie importante par la maladie, ou le grand âge.

LE CRI DE DÉSARROI DES SALARIÉS DE LA MAISON DE RETRAITE DE CLAUDE LÉGER À ALBERTVILLE EST LE NÔTRE

Nous ne pouvons rester insensibles ou indifférents face à cet appel au secours de plusieurs salarié(e)s qui travaillent jour après jour au service des personnes âgées entrées dans une perte d'autonomie.

Elles, ils aiment leur métier, sont motivées bien que leurs efforts ne soient pas toujours reconnus.

Leurs attentes ? *Plus de personnel, pour s'occuper de manière décente de nos aînés et pour faire face aux absences.*

Un travail souvent pénible. *Le dos, le cou, les épaules cassées à force de porter les personnes du lit au fauteuil et retour. Certaines sont très lourdes. Les arrêts de travail tombent par la force des choses.*

Il faut donc des moyens humains supplémentaires et une équipe de réserve pour assurer les remplacements, afin de n'être pas obligé de faire appel à des débutants à qui il faut apprendre le travail en catastrophe.

Ces personnes âgées, souvent très dépendantes ont besoin de plus de temps pour la toilette, d'une aide personnalisée pour donner à manger, pour être plus à leur écoute, pour leur apporter un peu de bonheur. Ce travail suppose beaucoup de présence physique mais aussi affective.

Il n'est pas possible qu'on cherche à faire des économies sur le dos de ces personnes âgées, en institution ou à domicile.

Le Gouvernement cherche aujourd'hui à réduire les dotations pour les soins médicaux.

Ce sera en fait une réduction du personnel. Une vraie débâcle en perspective.

La Nation, par la Sécurité Sociale, cette solidarité nationale, due à Ambroise Croizat, doit par devoir d'humanité mettre la priorité sur l'accompagnement de ceux et celles qui n'ont plus la force de faire quoi que ce soit.

**Pour le canton :
Albertville, Beaufort,
Val d'Arly, Grésy
(personnes de + de 75 ans)**

→ En 2006 : 4 614

→ En 2011 : 5 262

→ En 2016 : 5 711

UN VÉRITABLE ENJEU DE SOCIÉTÉ, UN DROIT.

LA PRISE EN CHARGE NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN COÛT, MAIS COMME UN DEVOIR.

L'ACTION DEVIENT URGENTE.

LA SOLUTION À TROUVER EST VRAIMENT À L'ORDRE DU JOUR.